

ASSISTANCE AUX FORMALITÉS

Mise à jour : 01-01-2019



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Ardèche

Vous souhaitez ...

**Simplifier votre démarche d'inscription :
prenez rendez-vous pour créer votre
entreprise**

Descriptif de la prestation

**Optimiser la fiabilité de votre immatriculation grâce
à la saisie dématérialisée et immédiate de la
formalité par le conseiller de la CMA.**

- ▶ Clarifier l'information sur les pièces à fournir pour s'immatriculer suivant le secteur d'activité et le statut juridique
- ▶ Apporter des informations techniques : choix des options, protection sociale, définition de l'activité principale, le nom commercial ...
- ▶ Analyser la formalité et ses conséquences
- ▶ Attribution rapide des numéros SIREN, SIRET, APE

**Vous faire gagner du temps en contrôlant les
dossiers annexes à l'immatriculation**

- ▶ ACCRE, demande de carte activité ambulante ...

**Etre immatriculé au Répertoire des Métiers et obtenir
votre extrait d'immatriculation le jour même.**

→ Vous pourriez être intéressé(e) par :

- Le pack « MICRO ENTREPRISE »
- Réalisez vos SUPPORTS DE COMMUNICATION
- Le pack « COMMERCIAL »

Contactez-nous pour plus d'informations

Les +

- Rapidité
- Simplicité
- Sécurité juridique
- Respect de l'obligation de dématérialisation
- Un guichet unique pour gagner du temps (CFE)
- Bénéficier du suivi post immatriculation

→ POUR QUI ?

Micro-entrepreneurs

→ OÙ ?

Siège de la CMA

70 allée des ondines – BP 356
07503 Guilherand-Granges

Antenne CMA Sud Ardèche

8 chemin Sainte-Croix
07200 Aubenas

→ QUAND ?

Sur rendez-vous (durée 1 h)

8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

→ COMBIEN ?

50 euros

RENSEIGNEMENTS

Pôle Accueil Formalités

cfe@cma-ardeche.fr

04 75 07 54 00